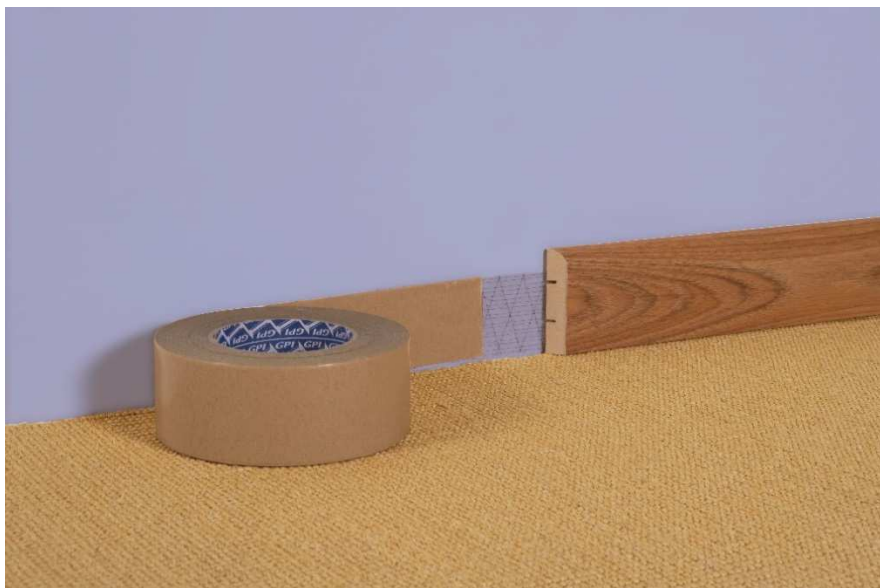


Wall Tape L

Fiche technique n° 343 / Ind. B

Version du 16/08/2017

**DESCRIPTIF**

Double-face destiné au collage de tous types de plinthes rigides et semi-rigides en bois et dérivés, métal, PVC rigide... sur murs lisses
Peut aussi coller les profilés pour formes d'appui et pour remontées en plinthes

DOMAINE D'EMPLOI

Usage en intérieur uniquement
Ne pas utiliser sur murs rugueux : dans ce cas, utiliser Wall Tape R
Ne pas utiliser pour coller des plinthes en PVC souple : dans ce cas, utiliser Wall Tape P

Support compatibles : tous supports muraux lisses et plans : plâtre, plaques de plâtre cartonnées, peintures murales (acryliques, glycérophtaliques), plastiques, bois brut, peint ou lasuré, bois composites (aggloméré, OSB, MDF, contreplaqué), carrelage et faïence, maçonnerie lisse et ragréage mural, papier peint lisse (sous réserve de la vérification de leur parfaite adhérence)

Matériaux à coller compatibles : métal (alu, inox...), PVC rigides ou semi-rigides, linoléum, caoutchouc, bois et dérivés, textiles

MATIÈRE

Grille PET enduite sur ses deux faces de colle acrylique

RÉFÉRENCES

Laize	Longueur	Réf.
35 mm	25 m	37 47 03
48 mm	25 m	37 47 07D
60 mm	25 m	37 47 04
80 mm	25 m	37 47 05
35 mm	50 m	37 47 12
65 mm	50 m	37 47 13
85 mm	50 m	37 47 14

MISE EN ŒUVRE**Préparation du chantier et des supports :**

- Choisir une laize légèrement inférieure (de 5 à 10 mm environ). à la hauteur des plinthes
- La température ambiante du chantier doit être stabilisée depuis 48h minimum entre +15°C et +35 °C.
- L'adhésif et les plinthes doivent être stockés sur le chantier au moins 24h avant la mise en œuvre, de manière à ce qu'ils puissent suffisamment s'acclimater.
- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux (béton, mortier, ragréage, bois brut...), appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.

Mise en œuvre à l'aide d'un dévidoir :

- Dérouler l'adhésif sur le mur et maroufler avec la main.
- Retirer le film protecteur sur 30 cm environ et positionner la plinthe.
- Retirer ensuite progressivement le protecteur tout en plaquant légèrement la plinthe sur l'adhésif.
- Maroufler ensuite fermement la plinthe sur toute sa longueur.

Mise en œuvre sur l'envers des plinthes :

- Dérouler l'adhésif sur l'envers des plinthes et maroufler avec la main.
- Retirer le film protecteur sur 30 cm environ et positionner la plinthe.
- Retirer ensuite progressivement le protecteur tout en plaquant légèrement la plinthe sur l'adhésif.
- Maroufler ensuite fermement la plinthe sur toute sa longueur.

STOCKAGE

Stocker dans un lieu sec et tempéré (à une température comprise entre +18°C et +30°C et à une hygrométrie comprise entre 50 et 60% HR).

OPTIONS**VHB Cleaner**

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT 097



AVERTISSEMENT

Le montage ou l'utilisation du produit 3M décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent. Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit 3M concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits 3M ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédures...) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et moyens d'utilisation. Le groupe 3M, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits 3M sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société 3M Bricolage et Bâtiment se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

3M Bricolage et Bâtiment

Siège social : Parc Industriel Ouest – 65 rue de Chambourg – Veyziat – BP 2011 – 01117 Oyonnax Cedex
Tél. +33 (0) 4 74 12 05 10 – Fax +33 (0) 4 74 12 05 12
3mbricolageetbatiment@mmm.com

Site de La Mure : ZI du Marais – CS 30929 – 38350 La Mure d'Isère
Tél. +33 (0) 4 76 81 14 22 – Fax +33 (0) 4 76 30 93 03
3mbricolageetbatiment.pro@mmm.com

Site de Longvic : 3 boulevard de Beauregard – CS 80095 – 21603 Longvic Cedex
Tél. +33 (0) 3 80 54 70 15 – Fax +33 (0) 3 80 54 72 00

Centre Information Clients

N°Cristal 09 69 321 478

APPEL NON SURTAXE

www.3M.fr

Fiches technique disponible en téléchargement sur :
www.dinac.fr > Produits > Fiches techniques